

## **Classes de 3<sup>èmes</sup> - 20/10/2021**

La réunion s'est tenue à Saint Michel en présence de Mme DELAHAIE, Directrice du collège, M. GUIMARD, REP des 3<sup>èmes</sup>, Mme BOISSAU, Vice-Présidente de l'APEL au collège, Mme BREQUIGNY et NIGNAN, parents coordonnateurs en 3<sup>ème</sup> et les parents correspondants :

301 - Mme Jélocha et M. Malteste,

302 : Mme Voguet et M. Bady

303 : Mme Laurent et Mme Pariente

304 : Mme Crequer et Mme Cartabbi

305 : Mme Nino

306 : Mme Clavreul et Mme Quéru

307 : Mme Orana et Mme Faysse

308 : Mme Brillet-Cléro et M. Jourdy

\*\*\*\*\*

En préambule, Mme DELAHAIE et Mr GUIMARD ont tenu à remercier les parents correspondants présents pour leur engagement durant cette année de 3<sup>ème</sup>, pour le rôle de relais officiels qu'ils vont jouer entre les familles et l'Établissement, surtout compte tenu de la taille de Saint Michel. Mme DELAHAIE rappelle le rôle essentiel de l'APEL pour faire avancer les choses : l'APEL et la Direction ont toujours travaillé ensemble dans la confiance dans l'intérêt de tous, enfants et famille.

### **Ordre du jour**

\*\*\*\*

#### **1. Usage des réseaux sociaux**

La direction rappelle aux parents qu'il faut faire très attention aux smartphones. Dans tous les cas, il faut surveiller l'usage du téléphone portable et des réseaux sociaux, et des groupes WhatsApp. Il y a malheureusement des problèmes importants tous les ans. Les groupes Whats App sont toujours créés initialement pour travailler mais cela dégénère souvent. Derrière un écran, les enfants se permettent des choses qu'ils ne se permettraient pas dans la vraie vie. Tik Tok est utilisé par des personnes mal intentionnées et il n'est pas possible de rendre les comptes ou les images privés. Il faut être extrêmement vigilant.

Des réunions de prévention avec des intervenants extérieurs venant du commissariat du 12<sup>ème</sup> arrondissement sur les dangers du téléphone portable et des réseaux sociaux vont être relancées.

#### **2. Rappels sur le fonctionnement**

Saint Michel de Picpus est un établissement privé sous contrat d'association avec l'Etat :

- Les enseignants sont des fonctionnaires de l'Éducation Nationale et ne sont pas salariés de l'Établissement. Saint Michel de Picpus est régi par les règles établies des établissements publics.
- La contribution des familles ne sert pas à rémunérer les enseignants mais à investir (comme par exemple pour les tableaux numériques) et à rémunérer le personnel de l'OGEC (la vie scolaire, les associations culturelles et sportives, ...).
- En cas d'absence d'un professeur, il n'est possible d'obtenir un remplaçant que si l'absence est supérieure à 15 jours.
- Saint Michel est tenu de s'aligner sur le programme national, et le nombre d'heures minimum par matière. Enfin, l'organisation n'est pas faite à la carte, mais selon un projet éducatif auquel les parents adhèrent en inscrivant leurs enfants à Saint Michel de Picpus.

### **3. Organisation générale (emploi du temps/absences/école directe/google éducation)**

#### **a) Emploi du temps**

Saint Michel de Picpus est un ensemble scolaire très important avec plus de 150 enseignants à la fois au collège et au lycée. La réforme du lycée avec le jeu de spécialités a un impact fort sur les emplois du temps et notamment sur la répartition de la charge de cours sur la semaine pour le collège. Il est très compliqué de prendre en compte l'ensemble des contraintes.

Des réajustements ont dû être faits à la rentrée mais les emplois du temps ont pu être finalisés à partir de la 3<sup>ème</sup> semaine de cours.

L'heure de sortie légale est 15h30. Un mot jaune doit être rempli par les parents dans le cas d'une sortie anticipée et un mot bleu justifiant l'absence est nécessaire pour le retour en classe.

Il est interdit de sortir de l'enceinte de l'établissement avant la fin des cours, même à partir de 15h30.

Des mots à l'année, dans le carnet de correspondance, peuvent être faits par les parents s'ils autorisent leur enfant à sortir entre les cours et les activités sportives ou culturelles dans l'établissement.

#### **b) Absence d'un élève**

En cas d'absence d'un élève, les parents sont invités à signaler le jour même le motif de l'absence par mail à l'adresse suivante

- [absence.4.3@saintmicheldepicpus.fr](mailto:absence.4.3@saintmicheldepicpus.fr)

Ce mail a pour vocation d'informer l'établissement mais ne servira en aucun cas de justificatif.

Pour que l'absence soit justifiée, l'élève devra, au retour en classe, présenter au responsable éducatif et pédagogique un mot bleu signé par les parents dans le carnet de correspondance ou un certificat médical.

#### **c) Ecole directe**

L'établissement a rencontré quelques difficultés, maintenant résolues, pour la mise à disposition des notes dans EC.

L'établissement a fait le choix de ne pas permettre les correspondances avec les professeurs via Ecole Directe. Pour communiquer avec les professeurs, il faut utiliser le carnet de correspondance. Les parents sont invités à prendre rendez-vous avec les enseignants pour toute question pédagogique et à ne pas attendre si des choses paraissent compliquées et inadaptées.

Les enseignants sont officiellement tenus de renseigner le cahier de texte en ligne sur Ecole Directe. Toutefois la référence pour les devoirs reste l'agenda papier. Les professeurs renseignent sur école directe le contenu de la séance et le travail à faire. Ils peuvent apporter des précisions sur les devoirs à faire, mais pas en ajouter. Si des devoirs sont rajoutés sur Ecole Directe, en particulier le week-end, les élèves ne sont pas tenus de les faire car tous les devoirs à faire doivent avoir été donnés en classe. Les parents sont invités à faire remonter aux parents correspondants les cas factuels de devoirs rajoutés pour que la Direction puisse rappeler les règles aux différents professeurs le cas échéant.

Les enseignants ne peuvent pas renseigner le contenu de la séance avant le cours car ils doivent pouvoir l'adapter à la classe. En revanche, les enseignants ne sont pas obligés de mettre l'intégralité de leur cours sur Ecole Directe. Cela relève de leur liberté pédagogique.

Le renvoi vers Google Education doit rester exceptionnel : il est utilisé en cas de confinement et pour mettre en ligne les documents trop lourds pour Ecole Directe. Ecole Directe sert également à recevoir des informations.

Les bulletins officiels sont mis en ligne dans Ecole Directe ainsi que le CR du conseil mensuel qui permet d'avoir un avis sur chaque enfant de manière détaillée.

En cas de problème avec leurs mots de passe, les familles sont invitées à contacter l'adresse suivante : [sosmotdepasse@smpicpus.fr](mailto:sosmotdepasse@smpicpus.fr)

#### **4. Point sur le début d'année :**

##### **a) scolarité**

L'équipe pédagogique a ressenti un stress chez les élèves en début d'année qui semble s'estomper.

La prise de notes s'améliore, et les attentes de la classe de troisième, très axées sur la méthodologie et l'acquisition de l'autonomie se mettent en place.

Une proposition d'étude a été faite à l'ensemble des élèves sur la base du volontariat ou fortement recommandé à certains élèves. Cette étude sera prise en charge par un enseignant qui mettra l'accent sur la méthodologie à adopter pour réussir mais également sur la relecture et la bonne compréhension des consignes. Ces petits groupes de travail devront se passer dans le calme pour être constructif. L'adhésion des élèves est donc fortement recommandée pour qu'il puisse pleinement profiter de l'opportunité.

Toujours dans l'idée de permettre aux élèves de s'organiser, de se responsabiliser ou d'effectuer leurs travaux de groupe, 3 salles de classes ont été ouvertes sur le créneau du midi.

##### **b) Orientation**

La Fiche bilan de mi trimestre a été remise pour mettre en lumière le début d'année des élèves.

A l'issue du conseil de classe du premier trimestre, une feuille de réflexion sera transmise aux familles. Ce point d'ancrage permettra d'ouvrir la discussion pour le rdv prévu courant décembre avec le professeur principal ou Mr Guimard sur l'orientation.

La fiche navette est un document officiel qui accompagne le bulletin du second trimestre puis du 3<sup>ème</sup> trimestre, pour formaliser les échanges sur la suite du parcours envisagé : 2<sup>nde</sup> générale, technologique, professionnelle, CAP, BEP...

- \* Les entretiens sur l'orientation se dérouleront avec les professeurs principaux et dureront jusqu'au mois de mai.
- \* Concernant les réinscriptions, la fiche navette permet un premier regard sur les notes et le niveau et sur une continuité éventuelle à SMP : le **1<sup>er</sup> avis d'orientation est donc donné par le conseil de classe du second trimestre.**

Les informations sur la fiche navette et l'orientation seront précisées au 2<sup>e</sup> trimestre.

- \* Mr Guimard attire l'attention des familles sur la complexité que peut parfois représenter le choix de changer d'établissement. Certains établissements privés ont déjà ouvert leur inscription, d'autres le feront entre février et avril à l'issue du 2<sup>nd</sup> trimestre. L'établissement n'a aucun pouvoir sur les décisions des établissements publics ou privés mais accompagne les familles dans leur décision et travaille avec d'autres établissements pour offrir à tous les élèves la meilleure orientation possible. Monsieur Guimard précise qu'il ne peut pas y avoir d'inscription à Saint Michel si une demande d'inscription est faite dans le public.

Une réunion d'information sur l'orientation aura lieu au mois de janvier.

L'APEL organisera le forum des métiers mi janvier.

A l'issue du conseil de classe de troisième trimestre une commission d'appel se réunira pour étudier les demandes de passage suite à propositions de redoublement.

Mr FERDEGUE, enverra courant Mai un lien permettant l'inscription au Lycée, souhait qui sera confirmé après le conseil de classe du troisième trimestre.

## 5. Brevet et Stage

Le bilan Pix aura lieu courant novembre ; 1h30 de test pour connaître le niveau de connaissance informatique. L'épreuve nationale aura lieu courant avril et est obligatoire pour le brevet.

Un dossier explicatif sera remis aux élèves expliquant le déroulement du brevet.

Rappelons qu'il s'agit d'un examen composé pour moitié des notes du contrôle continu sur le cycle 4 (5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) , et pour l'autre moitié de la note de l'oral et des notes de l'examen final écrit en Français, mathématique, histoire-Géographie-EMC, SVT- sciences-Technologie.

Une semaine de révision sera organisée avant les épreuves.

Les élèves qui souhaitent préparer la confirmation bénéficieront d'un aménagement de l'emploi du temps pour concilier sacrement et examen.

Mr Guimard encourage les élèves à effectuer autant de stages que possible, et mentionne que la mairie de Paris, dans la mesure du possible accueille des stagiaires.

Une bourse aux stages pourra également être mise en place par l'APEL pour aider les élèves.

## **6. Point sur les conditions sanitaires**

Une personne positive au COVID doit rester en confinement 10 jours. Il est très important de respecter cette règle et de prévenir l'établissement. Ci-joint la nouvelle procédure COVID pour le collège (en PJ du message)

Pour les élèves confinés à cause du COVID l'établissement fera le maximum pour mettre en place la visio mais il est rappelé que c'est une organisation plus complexe pour les enseignants.

Le masque est obligatoire dans l'établissement y compris dans les escaliers et les couloirs sauf dans la cour.

Depuis le 30 septembre le pass' sanitaire est obligatoire pour les sorties scolaires.

## **7. Exercice de sécurité**

Les élèves ont participé à un exercice de simulation d'intrusion qui s'est très bien déroulé.

Ils ont bien compris l'importance d'une telle simulation et se sont appliqués à respecter les consignes durant tout l'exercice.

La Direction rappelle qu'il faut dans la mesure du possible éviter les attroupements devant l'établissement.

## **8. Sortie au Mont-Saint-Michel et aumônerie**

Ce projet éducatif et pédagogique qui s'est déroulé le 15/10, s'est passé dans une très bonne ambiance.

Ce fut une journée intense où les temps de transport ont été mis à profit pour améliorer la cohésion de groupe. Groupe qui a su faire preuve d'une belle qualité d'écoute et de discipline lors de la messe à l'Abbatiale. L'Abbé les en félicite.

L'aumônerie, qui débutera véritablement le lundi 15/11, a pour objectif d'amener les élèves à réfléchir sur des thèmes, ou à débattre sur des sujets qui leur sont présentés à travers l'étude de textes, de films...

## **9. Poids des cartables et numérique**

Mr GUIMARD rappelle que les élèves peuvent laisser leur cartable dans leur salle de cours durant la journée.

L'APEL souhaite promouvoir l'usage du livre numérique pour alléger le poids du cartable.

Lorsque le livre est projeté sur les ENI, les derniers rangs n'arrivent pas à voir la totalité de l'écran.

Le principe serait d'utiliser les livres papier en cours, et la version numérique au domicile pour éviter le transport des manuels. Cette solution nécessite de la place dans l'établissement. La solution est en cours de réflexion.

En attendant, il sera rappelé aux enseignants de ne demander d'apporter le livre que lorsque que ce dernier est utilisé.

Les ENI ont été adaptés pour permettre une meilleure lecture et une réduction de la fatigue visuelle

## **10. Divers**

### **a) Restauration**

Concernant la cantine, les parents sont invités à remonter les problèmes en étant factuel en précisant ce qui s'est passé, le jour et l'heure.

Les parents remontent un problème de quantités, notamment quand les 3èmes déjeunent en fin de service. Les 3<sup>ème</sup> alternent avec les 4<sup>ème</sup> sur la fin de service et une attention particulière est demandée à Scolarest pour que les enfants puissent manger à leur faim, même en fin de service.

La prochaine commission restauration se tiendra le 16 Novembre en présence de membres de la direction, de Scolarest, de représentants de l'APEL et d'élèves délégués.

### **b) Discipline et comportement**

Le début d'année nécessite pour certains un temps d'adaptation, aussi bien au niveau des élèves (2 conseils d'éducation ont déjà eu lieu) qu'au niveau des surveillants mais nul doute que les bonnes habitudes seront vite reprises.

### **c) Contenu de la pastorale**

Les parents remontent des interrogations au sujet du contenu des séances de pastorale.

Les thèmes peuvent différer d'un groupe à l'autre. Des séances filles/garçons seront organisées selon les thèmes.

### **d) Stage premier secours**

L'établissement organise une formation aux premiers secours pendant les congés de la toussaint.

Les parents correspondants précisent que le message hebdomadaire de Mr Guimard est très apprécié.

Nous souhaitons une très bonne année scolaire à vos enfants et toute l'équipe de l'APEL reste pleinement mobilisée à vos côtés.

Vos parents coordonnateurs de l'APEL en 3<sup>ème</sup>

**Laurence BREQUIGNY et Gaëlle NIGNAN**  
[coordo3eme@apelsaintmicheldepicpus.fr](mailto:coordo3eme@apelsaintmicheldepicpus.fr)